

## Généalogie des Vollant

Même si le patronyme est aujourd'hui associé aux autochtones, les Vollant du Québec ont tous du sang français. Originaire de la région parisienne, l'ancêtre François Volant dit Champlain, capitaine, époux de Claire-Michelle Jolliet, est à l'origine de l'entrée du patronyme au Québec. Mais c'est son fils Pierre qui l'introduira au sein des premières nations.

### François Vollant (1714-1760) : Immigrant français en Nouvelle-France

François Vollant, natif de St-Germain-en-Lay (Yvelines), fils de Claude et de Jeanne Arbour, se marie avec Claire Jolliet, fille de Jean-Baptiste Jolliet et de Marie Mars, à Notre-Dame-de-Québec le 10 juin 1749. Le notaire Claude Louet en rédige le contrat de mariage. En 1750, François Vollant fait l'acquisition d'une goélette nommée la Marie-Charlotte. En cette occasion, il précise qu'il réside en la ville de Québec, sur la rue Demeule. Les activités maritimes de François Vollant deviennent de plus en plus périlleuses à l'approche de la guerre de Sept Ans. Pendant cette période troublée de notre histoire, François Vollant est capturé par les Anglais qui l'emprisonnent en Angleterre. Après s'être endetté pour revenir en Nouvelle-France, François Vollant fait l'acquisition d'une terre en la paroisse Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans (1758). Lors du siège de Québec (1759), ses bâtiments de ferme subissent les ravages de l'armée anglaise.

Le 15 février 1760, François Vollant est inhumé dans l'église de la paroisse Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans à l'âge de 46 ans. La soudaineté de sa maladie ne lui a pas laissé le temps de recevoir les sacrements de l'église. Claire Jolliet devient ainsi veuve avec deux enfants en bas âge, Jean (8 ans) et Jean-Baptiste (7 ans). Enceinte de quelques mois, elle donne naissance, le 23 juin 1760, à un enfant qu'elle prénomme Pierre. Claire Jolliet se remarie le 30 janvier 1764 à Nicolas-Gaspard Boisseau, ancien greffier de la Prévôté de Québec. Le mariage est célébré à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans. Le notaire Antoine Crespin en rédige les conventions matrimoniales.

Le 1er août 1764, le notaire Claude Louet se transporte à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans dans la maison de François Vollant afin d'y effectuer l'inventaire de ses biens. L'immeuble de la succession consiste en une terre de sept arpents et demi de front sur 70 arpents de profondeur avec une maison de pierre à un étage de 60 pieds par 30 pieds en mauvais état. Le 22 avril 1775, le notaire Jean-Antoine Panet effectue un compte et partage de tous les biens meubles et immeubles de la succession Vollant. En cette occasion, le notaire Panet dresse un compte particulier pour Jean Vollant, le fils aîné (23 ans). Jean Vollant cède alors à son beau-père tous ses droits successifs immobiliers.

Le 25 septembre 1783, Nicolas-Gaspard Boisseau et Claire Jolliet, son épouse, cèdent à Jean-Baptiste et Jean-Pierre Vollant de Champlain, le tiers dans la moitié d'une terre de sept arpents de front en la paroisse Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans (succession de Jean Vollant l'aîné). Le 24 août 1785, Jean-Pierre Vollant de Champlain, commis dans les postes du Roi au bas de cette rivière, cède à Jean-Baptiste Vollant de Champlain, son frère, un arpent et trois quarts de terre de front sur 70 arpents de profondeur faisant le quart au total d'une terre de sept arpents de front. Pierre Vollant vend alors tous ses droits successifs moyennant la somme de 6 000 livres de 20 sols. Le 22 octobre 1788, Jean-Pierre Vollant de Champlain remet à Jean-Baptiste Vollant de Champlain, son frère, une quittance pour remboursement de la dite somme de 6 000 livres.

### Pierre Vollant, commis de traite au poste des Îlets-Jérémie, de 1782 à 1797

Le 10 novembre 1788, **Pierre Vollant** épouse **Marie-Madeleine Mauvide** à Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans. Commis au poste de traite des Îlets-Jérémie, Pierre Vollant unit sa destinée à l'une des filles du seigneur Mauvide de l'île d'Orléans. Marie-Madeleine Mauvide est alors âgée de 46 ans alors que le futur époux n'a que 28 ans. L'écart d'âge entre les époux est donc relativement important. Aucun enfant ne naîtra de cette union.

Afin de s'établir à demeure, Pierre Vollant fait l'acquisition d'une propriété dans la seigneurie de la Durantaye, paroisse de Saint-Vallier. Le 20 octobre 1788, Louis Baugis lui vend une terre de 18 perches de front sur 40 arpents de profondeur en la première concession, ainsi qu'une terre à bois en la troisième concession de la seigneurie de la Durantaye.. De toute évidence, Pierre Vollant a l'intention de s'établir à Saint-Vallier-de-Bellechasse lorsqu'il ne séjourne pas aux Îlets-Jérémie.

## **Le poste des Îlets-Jérémie**

Pierre Vollant exerce le rôle de commis au poste des Îlets-Jérémie pendant plusieurs années. Il y travaille pour les fermiers Dunn-Grant-Stuart entre 1782 et 1786 et poursuit ses activités pour les frères Davison de 1786 à 1797. Pierre Vollant passera donc près de 15 ans de sa vie comme commis du poste des Îlets-Jérémie.

Outre le commis de poste, nous retrouvons sur place un engagé qui pouvait prendre la relève du commis lors de ses absences. De plus, un autre engagé accomplissait divers travaux d'entretien comme la coupe du bois de chauffage et la récolte du foin pour les animaux. Le poste des Îlets-Jérémie comptait également sur la présence d'un tonnelier qui veillait au stockage des huiles de loup-marin. Enfin, un jeune garçon se voyait affecter aux travaux de cuisine. Le personnel des postes regroupe généralement que des hommes célibataires

## **La famille montagnaise de Pierre Vollant**

Les registres d'état civil permettent d'évaluer le séjour de Pierre Vollant aux Îlets-Jérémie de 1782 à 1797. Une lecture minutieuse de ces registres nous révèle que Vollant s'est vu attribuer la paternité de six enfants. Quatre de ses six enfants sont issus d'une relation qu'il aurait eue avec **Marie-Jeanne Kaiapishapishit**, fille de René Pituabanu, chef des Îlets-Jérémie.

Marie-Jeanne Kaiapishapishit serait née aux Îlets-Jérémie en 1745. Elle s'y marie en 1770 à Jean-François Mintuabamat. Son époux décède vraisemblablement vers 1780. Elle devient veuve avec deux enfants en bas âge. Elle semble devenir la conjointe de fait de Pierre Vollant vers 1782. Les quatre enfants du couple Vollant-Kaipishapishit sont :

- 1) Pierre Tshimushuminash (baptisé le 22 juillet 1784 à l'âge de 10 mois)
- 2) Laurent latshimapimat (baptisé le 2 mai 1786 à l'âge de 11 mois)
- 3) Agnès Utshimaskueu (baptisée le 1er juin 1788, née en septembre 1787)
- 4) Antoine Manahiku (baptisé le 9 mai 1792, né en janvier 1790)

Lors du baptême de Pierre, le curé Compain n'indique pas le nom du père de l'enfant alors que le missionnaire Roy attribue l'enfant au commis Pierre Vollant dans le «Catalogus generalis totius montamensium gentil». Lors des trois autres baptêmes, Roy précise qu'il s'agit d'enfants illégitimes ou naturels. Pierre Vollant sera le conjoint de fait de Marie-Jeanne Kaiapishapishit entre 1783 et 1789.

Outre ces quatre enfants, Pierre Vollant aurait eu deux enfants de deux autres femmes montagnaises. Le «Catalogus generalis totius montamensium gentil» signale les naissances

illégitimes d'Anne Uabispuagan en 1782 (fille de **Marie Nesakatshu**), et de Vallier Kakussikutik en 1790 (fils de **Françoise Nemissiu**).

Le commis Pierre Vollant est rarement mentionné comme parrain dans les actes d'état civil des registres du poste des Îlets-Jérémie. Cette situation paraît surprenante considérant le prestige du commis auprès de la population montagnaise. Les prêtres séculiers chargés des visites missionnaires l'ont-ils simplement ignoré comme parrain pour lui signifier leur désapprobation? (Pierre Vollant est marié ne l'oublions pas). De fait, Pierre Vollant n'apparaît qu'en une seule occasion à titre de parrain. Le 12 mai 1797, le commis du poste de Portneuf, Antoine Vallée, lui demande d'être parrain de son enfant.

### **Retour définitif de Pierre Vollant à Saint-Vallier**

À compter de 1797, nous n'avons plus aucune preuve à l'effet que Pierre Vollant travaille dans les postes de traite de la Côte-Nord. Il aurait été remplacé aux Îlets-Jérémie par Charles Lecour, commis de la rivière Godbout. À l'aube de ses quarante ans, Pierre Vollant est porté en terre en la paroisse de Saint-Vallier-de-Bellechasse. La veuve de Pierre Vollant survivra près de vingt ans à son époux. En effet, Marie-Madeleine Mauvide est inhumée dans l'église de Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans le 3 juin 1819.

### **Descendance montagnaise de Pierre Vollant**

Le couple Vollant-Mauvide ne laissera aucune postérité dans la population canadienne. Cependant, l'union de Pierre Vollant et de Marie-Jeanne Kaiapishapishit sera particulièrement féconde parmi la population montagnaise de la Côte-Nord. Les quatre enfants du couple s'intégreront parfaitement par mariage au sein de la communauté innue :

- 1) Pierre Vollant dit Tshimushuminash, mariage le 10 juin 1816 à Musquaro sur la Basse-Côte-Nord avec Marie-Anne Labadie dit Tshimatshiu.
- 2) Laurent Vollant dit Iatshimapimat, mariage le 27 juillet 1803 à Portneuf sur la Haute-Côte-Nord avec Jeanne Nahapanukueu.
- 3) Agnès Utshimaskueu, mariage le 28 juillet 1802 à Portneuf sur la Haute-Côte-Nord avec Gabriel Tshimushuminash.
- 4) Antoine Vollant dit Manahiku, mariage vers 1830 à Mingan (?) sur la Basse-Côte-Nord avec Christine Akaueu, veuve de Marc Uakutauerimu.

Le patronyme Vollant se transmettra sur la réserve montagnaise de Betsiamites par l'un des fils de Pierre Vollant dit Tshimushuminash (Pierre Vollant, mariage le 2 juillet 1842 avec Élisabeth Riverin). Ce patronyme est également bien présent sur la réserve montagnaise d'Uashat-Maliothenam (Sept-Îles), transmis par les fils adoptifs d'Antoine Vollant dit Manahiku (Jérôme Vollant, mariage le 27 juillet 1835 à Mingan avec Agnès Vollant; et Marc Vollant mariage vers 1837 à Mingan (?) avec Marie Vollant).

Ce patronyme de souche euro-canadienne est ainsi devenu un patronyme typiquement montagnais. Le patronyme Vollant se classe au 1200e rang en importance au Québec.

**Source : Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, vol. 50, no 4, hiver 1999, p. 327-338**

**Recherche: Serge Goudreau**